

## Nouvel Espace Client : LES MODES DE MISE EN PLACE

Avec le **Chèque-Vacances**, vous bénéficiez d'une mise en place du dispositif au sein de votre structure :

- +** LIBRE
- +** SOUPLE
- +** ADAPTABLE



### Le fonctionnement est simple :

1. Vous commandez **vos Chèques-Vacances** auprès de l'**ANCV**
2. Vous pouvez les proposer aux salariés de votre structure suivant **3 modes de mise en place** :

#### **1** Avec contribution des salariés



##### **L'EPARGNE**

Les salariés épargnent mensuellement une certaine somme. Vous complétez cette épargne par votre participation, selon vos propres critères. L'Épargne permet à chacun de se constituer «en douceur» un véritable budget vacances et loisirs.



La formule EPARGNE est privilégiée par la majorité de nos clients



##### **LA PARTICIPATION**

Les salariés participent à une partie de la valeur des Chèques-Vacances, déterminée librement par vos soins suivant vos propres critères. Vous prenez en charge la différence et contribuez ainsi à la constitution de leur budget vacances et loisirs.

#### **2** Sans contribution des salariés (Distribution)



Vous payez l'intégralité de la valeur des Chèques-Vacances que vous offrez aux salariés.

# Comment choisir son mode de mise en place ?

A votre inscription, lors de la saisie de vos informations ou à tout moment dans la rubrique «**Mon compte**» / «**Mes informations**», vous avez la possibilité de choisir votre mode de mise en place.

The screenshot shows the ANCV client space interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Commander', 'Suivre toutes mes commandes', 'Mon compte', 'Informations pratiques', 'Nous contacter', and 'FAQ'. The 'Mon compte' menu is open, showing options like 'Modification de mon mot de passe', 'Modification de mon SIRET', 'Mes services', 'Mes pro-forma', 'Mes adresses de livraison', 'Mes relevés de compte', 'Gérer mon règlement', and 'Duplication de factures'. The 'Ma mise en place' form is visible, with fields for 'Mode de mise en place\*' and 'Critère social d'attribution\*', both with dropdown menus, and a 'Préciser:' field. A red arrow points from the 'Mes informations' menu to the 'Ma mise en place' form.

**1** Cliquez sur «**Mes informations**» et allez jusqu'à l'onglet «**Ma Mise en place**»

**2** Sélectionnez votre **Mode de Mise en place** :

- Epargne
- Participation
- Sans contribution des salariés (Distribution)

**3** Choisissez le **critère d'attribution** :

- Revenu Fiscal de Référence (RFR)
- Quotient familial
- Tranches de salaire
- Composition familiale
- Enfants
- Autre...

**4** Et Validez



Pour bénéficier de l'exonération de charges sociales, **la mise en place des Chèques-Vacances doit être conditionnée par des critères sociaux** laissés à votre libre appréciation : *revenu fiscal de référence, tranches de salaires, quotient familial, enfants...*



**En toute liberté !**

Pour chaque commande, vous avez la possibilité de **modifier librement votre mode de mise en place !**

**Parce que les vacances, c'est essentiel.**



AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES-VACANCES  
Siège social : 36, boulevard Henri-Bergson – 95201 Sarcelles Cedex

www.ancv.com ou N° Indigo 0 825 844 344 0,15 € TTC/min  
Établissement public industriel et commercial – 326 817 442 RCS Pontoise – N° Intracommunautaire FR 06 326 817 442 000 55

Retrouvez toutes les informations sur

